

# Concept et démarches de l'interprétation

## Outils d'accueil et d'interprétation



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

### 1.5 - Gardez-vous de tout excès

Bien que rapportée ici succinctement ce n'est pas la moindre des exhortations de Tilden.

L'excès peut-être dans la répétition des commentaires, des objets etc ... ou dans la dilution qui met sur le même plan des choses ayant des significations très inégales.

Excès aussi que vouloir trop en dire. La bonne interprétation laisse le visiteur un peu "sur sa faim". Elle cherche surtout à exciter sa curiosité pour qu'il s'interroge et cherche des réponses par ses propres moyens.

Mais l'excès peut aussi intervenir dans le choix du lieu, du moment, du sujet.

Il est des lieux où le spectacle de la nature ou la vue de certains sites humanisés a une puissance d'évocation et d'émotion telle que tout commentaire est surabondant. Les accessoires (panneaux explicatifs, télescopes etc...) sont incongrus. L'interprète doit se placer en retrait et se taire. Qu'il parle au visiteur de la beauté de la scène ou qu'il l'entretienne d'autre chose, il altèrera de toute façon la contemplation personnelle que le spectacle mérite.

Il en va de même à propos de certains faits ou personnages historiques. Tilden cite un exemple particulièrement éloquent pour des français. Faut-il interpréter Jeanne d'Arc pour eux ? C'est un pur symbole de patriotisme et de sainteté. Toute autre considération serait dérisoire.

Enfin l'excès peut se placer dans une conception simpliste de la psychologie du visiteur, considéré uniquement comme un consommateur de programme d'interprétation.

D'une manière générale, le visiteur est fait d'humeurs. Ses envies sont indéterminées ou changeantes. Il doit pouvoir choisir entre le farniente, des services de type commercial (librairies, boutiques, cafétéria...), et des programmes plus ou moins contraignants. Les organisateurs doivent bien connaître cette psychologie pour pouvoir orienter le visiteur avec douceur et habileté.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB